

La Première Guerre Mondiale comme massacre colonial : polémiques anticolonialistes dans les années 1920

Les événements organisés et les écrits publiés autour du centenaire de la première guerre mondiale semblent enfin nous révéler l'avènement d'une reconnaissance officielle, mais aussi populaire, de la contribution des troupes coloniales à ce conflit résolument global que les grands pays européens ont persisté à voir à travers un prisme résolument national. Pour ne citer que deux exemples, en 2013, une bande dessinée dans la série populaire, *L'Homme de l'année*, place un tirailleur au cœur de son intrigue qui tourne autour du choix du soldat inconnu pour la cérémonie officielle sous l'Arc de triomphe en novembre 1920;¹ puis, une exposition sur les tirailleurs sénégalais et la Grande Guerre a été inaugurée à l'Institut Français de Dakar en novembre 2014.² Or, si l'on ne peut que célébrer cette reconnaissance du sacrifice des colonisés qui ont servi la France (de force ou de gré) pendant la guerre, qu'en est-il de ceux qui ont répondu à l'appel de la patrie en danger mais qui, par la suite, sont devenus des militants du mouvement anticolonialiste qui est né dans l'entre-deux-guerres ? Pour le moment, leur histoire reste beaucoup moins connue et beaucoup plus difficile à intégrer dans une histoire nationale en France, et c'est cette histoire « oubliée » que nous cherchons à « redécouvrir » dans cet article à travers une interrogation des archives officielles sur les mouvements anticolonialistes de cette période.

Entre 1924 et sa mort prématurée en 1927, à l'âge de 38 ans, le Sénégalais Lamine Senghor fut le plus important des militants anticolonialistes africains. Lamine Senghor sert la France loyalement pendant la guerre de 1914-18 et il reçoit la Croix

¹ Fred Duval, Jean-Pierre Pécau et Mr Fab, *L'Homme de l'année, 1917* (Paris : Delcourt, 2013).

² L'exposition qui a duré deux mois a été accompagnée d'autres activités (un colloque, pièces de théâtre): www.institutfrancais-senegal.com/IMG/pdf/nov_dec-bd.pdf [consulté le 12 juillet 2015].

de Guerre pour son courage dans les combats féroces dans la Somme en 1916 ; après un bref retour au Sénégal entre 1919-21, il revient en France, se marie avec une Française, Eugénie Comont, et travaille aux PTT (qui offre des postes réservés aux anciens combattants).³ Or pourquoi devient-il militant de la cause anticolonialiste ? La réponse se trouverait paraît-il dans une prise de conscience politique au milieu des années 1920 : il avait servi la France mais la patrie n'a pas tenu ses promesses envers lui et les autres soldats africains. Le militant qui inquiétait tant le Ministère des Colonies était aussi un homme tuberculeux, de santé très fragile depuis que son bataillon a été gazé à Verdun en 1917. Gravement atteint aux poumons, Senghor survit mais sa santé est affaiblie : et c'est cette expérience personnelle qui inspire son combat contre l'injustice des autorités françaises qui utilisent deux poids et deux mesures quand il s'agit de peser les pensions à attribuer aux anciens combattants.

Or, cent ans après la fin de la guerre, cet article vise à examiner le discours autour de la fameuse « dette du sang » de la France envers ses troupes coloniales qui aidèrent à sauver la patrie entre 1914-18, et son rôle dans le développement d'un discours anticolonialiste dans les années 1920. Pour Lamine Senghor et les autres militants de l'entre-deux-guerres, la première guerre mondiale est bel et bien un massacre colonial, un prolongement de la politique coloniale qui met peu de valeur sur la vie des colonisés. Les écrits de la période après la Deuxième Guerre Mondiale d'un Aimé Césaire ou d'un Frantz Fanon sur la nature sanguinaire du colonialisme sont bien connus,⁴ mais nous espérons démontrer que Lamine Senghor et d'autres militants avaient déjà jeté les bases d'un discours anticolonialiste dans l'entre-deux-guerres.

³ Pour de plus amples détails sur la vie de ce militant, voir l'introduction dans Lamine Senghor, *La Violation d'un pays et autres écrits anticolonialistes*, présentation de David Murphy (Paris : L'Harmattan, « Autrement Mêmes », 2012), et David Murphy, « Tirailleur, facteur, anticolonialiste : la courte vie militante de Lamine Senghor (1924-27) », *Cahiers d'histoire*, 126 (2015), pp. 55-72.

⁴ Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme* (Paris : Réclame, 1950) ; Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre* (Paris : Maspéro, 1961).

Le Procès Diagne-Les Continents : la naissance d'un militant

Le 24 novembre 1924, Lamine Senghor fait une entrée remarquée sur la scène politique française. Simple facteur, jusqu'alors inconnu en dehors du milieu des militants anticolonialistes, il paraît comme témoin pour la défense au Tribunal de Paris lors d'un procès pour diffamation intenté au journal « noir » *Les Continents*, organe de la Ligue Universelle de défense de la race nègre, par Blaise Diagne, député du Sénégal à l'Assemblée nationale.⁵ Le procès constitue un moment clé dans l'évolution du débat « noir » en France dans l'entre-deux-guerres, avec à son cœur la fameuse « dette du sang » contractée par la France à l'égard de ses troupes coloniales qui ont joué un si grand rôle dans la guerre. Plus de 130.000 soldats de l'Afrique noire ont participé à la guerre, avec plus de 30.000 morts.⁶ Dans l'absence de chiffres précis sur ces questions dans les années 1920, les critiques surestiment le nombre de morts : Lamine Senghor et d'autres parlent souvent de 500.000 soldats africains et de 100.000 morts. De nos jours, les historiens s'accordent sur le nombre de décès mais un débat hargneux rage toujours pour ou contre l'affirmation que les tirailleurs sénégalais servirent de troupes de choc.⁷ Ce débat dépasse le cadre de cet article mais nous trouvons convaincante l'interprétation des chiffres proposée par Pap Ndiaye qui s'appuie sur les travaux de l'historien américain Joe Lunn :

[L]es pertes françaises furent les plus terribles lors des vingt-deux premiers mois de la guerre, puis elles déclinèrent globalement, tandis que celles des tirailleurs suivirent une trajectoire inverse pour atteindre leur maximum en 1918. A ce

⁵ Voir Alice L. Conklin, 'Who Speaks for Africa ? The René Maran-Blaise Diagne Trial in 1920s Paris', in *The Colour of Liberty: Histories of Race in France*, ed. by S. Peabody et T. Stovall (Durham, NC : Duke University Press, 2003), pp. 302-37.

⁶ Sur le rôle des tirailleurs sénégalais pendant la guerre, voir Marc Michel, *Les Africains et la grande guerre : l'appel à l'Afrique (1914-1918)*, 2^e édition (Paris : Karthala, 2003).

⁷ Pour Marc Michel, les pertes globales souffertes par les tirailleurs n'étaient pas plus élevées que celles des autres troupes. Voir Marc Michel, *Les Africains et la Grande Guerre*.

moment, l'utilisation des tirailleurs avait clairement pour objectif de sauver les vies françaises.⁸

Le Général Mangin avait prôné dans sa *Force noire* (1910) la mobilisation massive des troupes africaines pour contrer la puissance militaire et démographique allemande,⁹ mais ce n'est qu'à partir de 1916 que les grands chefs de l'armée française acceptent les arguments de Mangin : or, dans les combats pour reprendre le Fort de Douaumont à Verdun en 1916 et pendant l'offensive Nivelle en 1917, les tirailleurs sénégalais sont au cœur des combats et subissent des pertes sévères.

En cette fin 1924, Lamine Senghor est militant depuis à peine deux mois au sein de l'Union Intercoloniale (UIC), organisme créé en 1921 par le Parti Communiste Français (PCF). L'UIC dénonce le colonialisme avec une violence peu commune pour l'époque dans les colonnes du *Paria*, son journal, sur lequel nous reviendrons ci-dessous. Quelques semaines après le procès, Senghor écrit un compte-rendu dans son premier article pour *Le Paria*. D'après Senghor, Diagne serait un « commis recruteur, l'agent de liaison entre le vendeur d'esclaves (les chefs indigènes de l'A.O.F.) et l'acheteur (la France impérialiste) : marché de chair à canon pour la guerre de la civilisation » (Senghor, p. 33). À cette analyse d'inspiration communiste, il faut ajouter un humanisme antimilitariste. En effet, pendant sa courte carrière de militant, Lamine Senghor soulignera à tous les pas son expérience traumatisante pendant la guerre ; et le fait d'avoir combattu pour la France rend plus difficile des tentatives officielles de faire de lui un « subversif ». Ici le militant sénégalais rejoint des figures de proue du communisme français tels que Paul Vaillant-Couturier, rédacteur en chef

⁸ Pap Ndiaye, *La Condition noire : essai sur une minorité française* (Paris : Calmann-Lévy, 2008), p.133. Joe Lunn, *Memoirs of the Maelstrom : A Senegalese Oral History of World War One* (Portsmouth, NH : Heinemann; Oxford : James Currey, 1993).

⁹ Charles Mangin, *La Force noire* (Paris : Hachette, 1910).

de *L'Humanité* (il écrira plus tard la préface à *La Violation d'un pays* de Senghor) et le romancier Henri Barbusse qui militaient d'abord au sein de l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC), organisme féroce-ment antimilitariste (et étroitement lié au PCF), avant d'exprimer ses mêmes sentiments à travers le communisme. Dans son article, Senghor critique vivement Blaise Diagne :

Au lieu de s'attarder à prouver à combien de centimes près le grand négrier touche par tête de Sénégalais qu'il recruta, il aurait fallu faire passer devant lui toute une procession d'aveugle[s], de mutilés. [...]

Toutes ces victimes lui auraient craché à la face toute l'infamie de la mission qu'il avait accomplie. (Senghor, pp. 33-34)

L'historien sénégalais Olivier Sagna prétend que dans le témoignage de Senghor lors du procès, « [p]lus que le militant de l'Union Intercoloniale, c'est le grand blessé de guerre dont on a réveillé les blessures qui parle ».¹⁰ Dans une inversion des rôles, c'est Diagne qui est présenté comme l'accusé qui échappe à la justice – « Le complice des assassins capitalistes fut absous » – mais il n'est que le représentant d'un vaste système : « à travers l'immonde marchand de chair noire c'est l'impérialisme français qu'il aurait fallu traîner aux assises » (Senghor, p. 34). La victoire du député sénégalais au procès serait emblématique de la domination impérialiste.

La vision de l'Africain s'était transformée pendant la guerre : le bon tirailleur, ce « grand enfant », a remplacé le « sauvage » dans l'imaginaire français. Mais Lamine Senghor révèle un nouveau visage au public français, celui du tirailleur radicalisé par

¹⁰ Olivier Sagna, *Des Pionniers méconnus de l'indépendance: Africains, Antillais et luttes anticolonialistes dan la France de l'entre-deux-guerres (1919-39)*, Thèse de doctorat, Paris 7 (1986), p.311.

ses expériences qui se lance dans un combat contre les injustices du système colonial. Pendant les années qui ont suivi le procès, Senghor et d'autres militants écriraient maints articles pour la presse anticolonialiste (et surtout pour *Le Paria*) dans lesquels l'image des *tirailleurs* comme « chair à canon » serait systématiquement évoquée à côté de massacres coloniaux et d'autres exemples de la barbarie de l'empire français. Or, dans la deuxième partie de cet article, nous examinerons quelques exemples de ces écrits, surtout ceux de Lamine Senghor pour les journaux, *Le Paria* et *La Voix des Nègres*, son discours au Congrès inaugural de la Ligue contre l'Impérialisme.

Créer un front « transcolonial » : Lamine Senghor et l'Union Intercoloniale

Lamine Senghor intègre l'Union Intercoloniale à un moment où l'orientation de l'organisme est en train d'évoluer. Dominé dès le début par des Indochinois, dont Nguyen ai Quoc, mieux connu plus tard sous son nom de guerre Ho Chi Minh, et ensuite par des Nord-Africains, l'organisme peine à intégrer des militants noirs. L'ascension rapide de Lamine Senghor – intégré dans l'exécutif de l'UIC dès la fin 1924 – est donc sans doute liée au besoin ressenti par le PCF de mieux représenter la diversité du monde colonial français.

Tandis que d'autres critiques de la violence coloniale mobilisent les bavures et les massacres dans les colonies comme illustrations de la nécessité de la réforme du système colonial, l'Union Intercoloniale y voit la preuve que la violence est au cœur de tout système colonial et que la réforme est impossible. On voit clairement à travers le discours de l'UIC une stratégie qui tente de démontrer un lien étroit entre la violence de la guerre de 14-18 et la violence et l'exploitation dans les colonies :

Au peuple de Paris ! L'Union Intercoloniale, Association des originaires de toutes les Colonies, sans distinction d'opinions politiques ou religieuses, fait appel à votre esprit de générosité et de justice contre sans nombre qui sont perpétrés dans les possessions lointaines de la France. Ils salissent celles-ci, discréditent la République et vous déshonoreraient si vous n'aidiez pas à y mettre un terme, car ils sont commis, ne l'oubliez pas, en votre nom comme au nom de la nation toute entière.

Aux coloniaux ! Sénégalais, Dahoméens ! Pendant la guerre, on a broyé du noir tant et plus. Aujourd'hui on continue à exploiter vos frères au profit des cotonniers du Niger. Ce sont les travaux forcés.¹¹

Pour l'UIC, le service militaire pendant la guerre et les travaux forcés dans les colonies ne seraient que deux faces du même système oppresseur.

Dans ses articles pour *Le Paria* au cours de l'année 1925, Lamine Senghor soutient un front transcolonial pour combattre l'impérialisme européen. Dans ses écrits, Senghor traite d'une grève qui avait réuni Européens et Africains dans un front commun contre les employeurs ; il dénonce les travaux forcés comme forme « moderne » de l'esclavagisme ; et, thème récurrent dans ses écrits, il évoque la dette du sang envers les tirailleurs sénégalais de la Grande Guerre. Dans un article sur le travail forcé, Senghor dénonce les tentatives de réformer ce qui est au fond un « système esclavagiste ». En dehors des quatre communes du Sénégal, dont les habitants sont citoyens français, le régime de l'indigénat gère les relations entre colonisateurs et colonisés, et le travail forcé est une menace permanente pour tout

¹¹ Notice de l'UIC pour une réunion publique en mars 1925 : Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM) Slotfom 3, Carton 3.

sujet colonisé. En dénonçant cette injustice, l'ancien tirailleur ne manque pas de rappeler à son lectorat la « dette du sang » et les promesses non tenues aux peuples colonisés. Le sacrifice des tirailleurs qui ont participé à la guerre devait mettre fin au travail forcé et d'autres injustices sociales :

C'est ça la reconnaissance de « la Mère patrie » envers ses enfants « chair à canon » de 1914 à 1918, ça, sous le règne Painlevé, en souvenir des 6.000 nègres sacrifiés en 3 jours ; les 16, 17 et 18 avril 1917 au Chemin des Dames ! C'est ça la réalisation des promesses prodiguées par les recruteurs Diagne et Angoulvant en 1917-18 ? (Senghor, p. 40)

De plus, au lieu de récompenser les soldats africains pour leurs sacrifices pendant la Guerre de 1914-18, on les envoie se battre dans des guerres coloniales au Maroc et en Syrie « où l'armée française est composée de 75% de nègres » ; et pour « ceux qui échapperont à la mort » on ne prépare que « cet honteux esclavage » [*sic*], c'est-à-dire le travail forcé (Senghor, p. 40).

L'année 1925 marque l'apogée du soutien du PCF à la cause anti-impérialiste. Le soutien au peuple rifain exprimé à l'Assemblée nationale par Doriot est un moment fort symbolique mais le PCF se lasse vite d'une campagne qui plaît au Komintern mais qui est loin d'être au cœur des intérêts des ouvriers français. Senghor n'est pas dupe et commence à chercher d'autres moyens de soutenir la cause de son peuple. Il se rend compte également que le PCF se sert de lui comme « faire-valoir » et « caution nègre ». ¹² La goutte d'eau qui fait déborder le vase arrive quand le PCF est invité à envoyer deux représentants au Congrès des travailleurs nègres à Chicago en

¹² Voir Philippe Dewitte, *Les Mouvements nègres en France 1919-39* (Paris: L'Harmattan, 1985), p.109.

octobre 1925. Le PCF choisit Senghor et l'Antillais Max Bloncourt mais à la dernière minute on leur demande de payer le voyage eux-mêmes : quand Senghor objecte, on lui conseille de se faire embaucher comme navigateur ou de s'embarquer clandestinement pour l'Amérique : il refuse. Or, il décide que pour promouvoir les intérêts des peuples noirs, il faut créer des organisations noires. L'Union intercoloniale continue de vivre pendant quelque temps mais finira par éclater en différents mouvements nationalistes : le rêve du front « transcolonial » s'éloigne.

La création des premiers mouvements « nègres »

Le 26 mars 1926, Lamine Senghor lance le « Comité de Défense de la Race Nègre » (CDRN). Le CDRN se veut une organisation raisonnable, prête à travailler avec les autorités françaises pour améliorer le sort de la communauté noire. Si l'Union Intercoloniale représentait les franges de l'extrême-gauche, Senghor s'associe maintenant avec des piliers d'un Republicanisme modéré. Les appels du Comité utilisent un langage proche des critiques des méfaits de la colonisation qui émanent de la Ligue des Droits de l'Homme et d'une partie de la gauche socialiste. Senghor lui-même se présente d'abord comme « mutilé de guerre » pour souligner le service rendu à la patrie. Le 4 octobre 1926, Joseph Gothon-Lunion, le Secrétaire-Général du CDRN, écrit au Président de la République pour lui demander de venir en aide aux noirs qui ont tant aidé la France pendant la guerre :

[N]ous demandons d'une manière toute particulière des faveurs à la France (nous disons à chaque Français), un appui même, en reconnaissance du sang nègre versé sur les champs de bataille... Ce n'est pas faire de la politique que de parler

des droits des Nègres que la République Française a réclamés la première et qu'elle doit s'efforcer de maintenir. (cité dans Senghor, p. 92)

Contacté par la présidence pour des renseignements sur le Comité, le Ministre de l'Intérieur l'informe que le CDRN est un nid de communistes et d'anticolonialistes. La lettre de Gothon-Lunion ne reçoit pas de réponse.

Après la création du CDRN, Lamine Senghor se lance dans une tournée de propagande et de recrutement à travers les grandes villes portuaires de France – Toulon, Marseille, Bordeaux, Le Havre – ainsi que dans le grand camp des tirailleurs sénégalais à Fréjus (dans l'entre-deux-guerres, c'est à Fréjus que se trouve la plus grande concentration de noirs en France). Dans les bars et les cafés des ports, il va à la rencontre des « nègres » ; sa passion et son ardeur sont convaincantes, et beaucoup d'ouvriers noirs sont heureux de voir un des leurs défendre les intérêts de la race. Il connaît un franc succès, recrutant des centaines d'adhérents à une époque où la population noire de France se limite à peut-être 15.000 à 20.000 personnes.

Dans le premier numéro du journal du CDRN, *La Voix des Nègres*, un article non signé revient sur une des questions les plus chères à Lamine Senghor, les pensions des anciens tirailleurs sénégalais. Dans une litanie de questions purement rhétoriques – commençant avec le titre de l'article, « Pourquoi sommes-nous infériorisés ? » – l'auteur (qui pourrait bien être Senghor) expose l'hypocrisie de la France devant la dette du sang qu'elle doit aux tirailleurs: « Pourquoi un tirailleur Sénégalais, mutilé de la "Grande Guerre", domicilié en France, reçoit-il une pension 6 à 8 fois moins forte que celle payée à un Français de la métropole de la même mutilation et du même pourcentage d'invalidité ? » « Le sang d'un nègre ne vaut-il pas celui d'un blanc ? » ; « Pourquoi y avait-il égalité devant le devoir, puis deux poids et deux

mesures devant les droits ? » (Senghor, p. 53). Et il finit – comme il a dû l'apprendre pendant sa période au *Paria* – avec une table qui compare les pensions des tirailleurs et des anciens combattants français (l'anticolonialisme cherche toujours à utiliser des chiffres et les renseignements fournis par le système colonial pour dénoncer celui-ci).¹³

Si la création du CDRN semble annoncer un reniement du communisme, il ne faut pas oublier que l'annonce de sa création paraît dans *Le Paria*, organe indirectement lié au PCF : on peut donc difficilement parler d'une rupture totale entre Senghor et les communistes. (Les rapports des agents du CAI, le système de surveillance du Ministère des Colonies, signalent sans cesse que le CDRN n'est qu'un front pour cacher les sympathies communistes du mouvement, ce qui n'est pas loin de la vérité.) Pendant un an, Lamine Senghor maintient un équilibre fragile entre les différents groupes au sein de son mouvement mais, en janvier 1927, il arrive un schisme irréparable entre assimilationnistes et communistes ce qui mènera à l'éclatement du mouvement noir.

La Ligue contre l'Impérialisme

En février 1927, au milieu du tumulte de la scission du CDRN, Lamine Senghor connaît le moment de gloire qui contribue à solder sa réputation à la tête du mouvement anticolonialiste quand il est invité à représenter le CDRN lors du Congrès inaugural de la Ligue contre l'impérialisme et l'oppression coloniale à Bruxelles. La Ligue est une initiative d'inspiration communiste qui cherche à réunir le front le plus large que possible contre les puissances impérialistes européennes. A Bruxelles,

¹³ Un article dans le premier numéro de *La Race Nègre* (juin 1927), « Réponse d'un ancien tirailleur sénégalais à M. Paul Boncour » utilise une autre méthode pour donner voix aux exigences des anciens combattants : écrit à la première personne dans le « petit nègre » enseigné aux tirailleurs par l'armée française, l'article permet à un tirailleur (réel ou imaginé ?) de raconter son histoire dans ses propres termes. Senghor, *La Violation d'un pays*, pp. 104-05.

Senghor partage la scène politique avec les chefs des grands mouvements nationalistes, tels que l'Indien Jawaharlal Nehru, et l'Indonésien Mohammed Hatta ; son discours rencontre un énorme succès non seulement dans la salle mais aussi à travers le monde : on le fait tout de suite traduire en anglais et il est publié dans plusieurs revues aux Etats-Unis. Dans un article paru quelques mois après le Congrès sur les exilés politiques à Paris dans les années 1920, le directeur de l'American Civil Liberties Union, Roger Baldwin situe Lamine Senghor parmi les plus éminents des « hommes sans patrie ».¹⁴

À la tribune, Senghor, libéré des contraintes de l'apaisement des modérés du CDRN, pousse encore plus loin ses critiques de l'impérialisme : la défense de la race « nègre » passe obligatoirement par la défaite des impérialistes. L'impérialisme ne saurait apporter la civilisation aux colonies puisqu'il s'agit d'un système de domination. Il dénonce les sévices infligés aux colonisés, les travaux forcés et, bien sûr, le « massacre » des soldats africains pendant la guerre et l'iniquité des pensions attribuées aux anciens tirailleurs :

Vous avez vu que, pendant la guerre, on a recruté autant que possible des nègres, pour les emmener se faire tuer. (Senghor, p. 61)

La jeunesse nègre commence maintenant à voir clair. Nous savons et nous constatons que, lorsqu'on a besoin de nous, pour nous faire tuer ou pour nous faire travailler, nous sommes des Français ; mais quand il s'agit de nous donner les droits, nous ne sommes plus des Français, nous sommes des nègres. (Senghor, p. 63)

¹⁴ Roger Baldwin, 'The Capital of the Men without a Country', *The Survey* (1 août 1927), pp. 460-68. Un long extrait du discours de Senghor est publié sous le titre « A Black Man's Protest », *The Living Age*, 332:4306 (15 mai 1927), pp. 866-68.

La « tuerie » de la guerre de 14-18 est un refrain qui revient dans pratiquement tous les écrits et tous les discours de Lamine Senghor. Sa personne même rappelle au public les sacrifices de la guerre, puisque cet homme grand et droit qui fait vibrer la foule depuis la tribune est aussi visiblement fragile, de plus en plus maigre, son corps réduit par la tuberculose qui le tuera avant la fin de l'année 1927.¹⁵

Conclusion

A partir de novembre 1924, Lamine Senghor entame une carrière de militant qu'il poursuit corps et âme pendant trois ans, mais le désir de rentrer au pays natal ne le quitte jamais. Le 9 mars 1925, quand il est engagé complètement paraît-il dans les activités de l'UIC, Senghor écrit au Gouverneur Général de l'Afrique Occidentale Française (AOF) pour lui demander très humblement de le faire rapatrier (cité dans Senghor, pp. 79-80). Les autorités coloniales décident qu'ils peuvent mieux le contrôler en Afrique qu'en France et accèdent à sa requête mais entretemps le militant se ravise, craignant qu'une répression brutale ne l'attende à son éventuel retour à Dakar. Il ne reverra plus le Sénégal.

En juillet 1927, quelques mois après son moment de gloire à Bruxelles, il commence à perdre la bataille contre les infections qui le rongent ; et, en même temps, le mouvement qu'il a construit commence à s'écrouler. Il meurt le 25 novembre 1927 dans la petite ville méditerranéenne de Fréjus, loin de ses camarades noirs et abandonné par sa femme. Après sa mort, il tombe dans l'oubli et malgré les efforts de grands historiens et critiques comme Olivier Sagna, Christopher Miller et Brent Hayes Edwards,¹⁶ il reste très mal connu. Mais nous espérons avoir démontré

¹⁵ En juin 1927, Senghor publie *La Violation d'un pays*, texte dans lequel il se moque violemment encore une fois de Blaise Diagne.

¹⁶ Sagna, *Des pionniers méconnus*; Christopher L. Miller, *Nationalists and Nomads: Essays on Francophone African Literature and Culture* (Chicago: University of Chicago Press, 1998); Brent

que l'histoire de Lamine Senghor, c'est aussi l'histoire d'une interprétation alternative de la participation des tirailleurs sénégalais à la guerre de 14-18, l'histoire d'un sacrifice perçu plutôt comme un massacre des innocents.

Hayes Edwards, *The Practice of Diaspora: Literature, Translation and the Rise of Black Internationalism* (Cambridge, MA: Harvard UP, 2003).